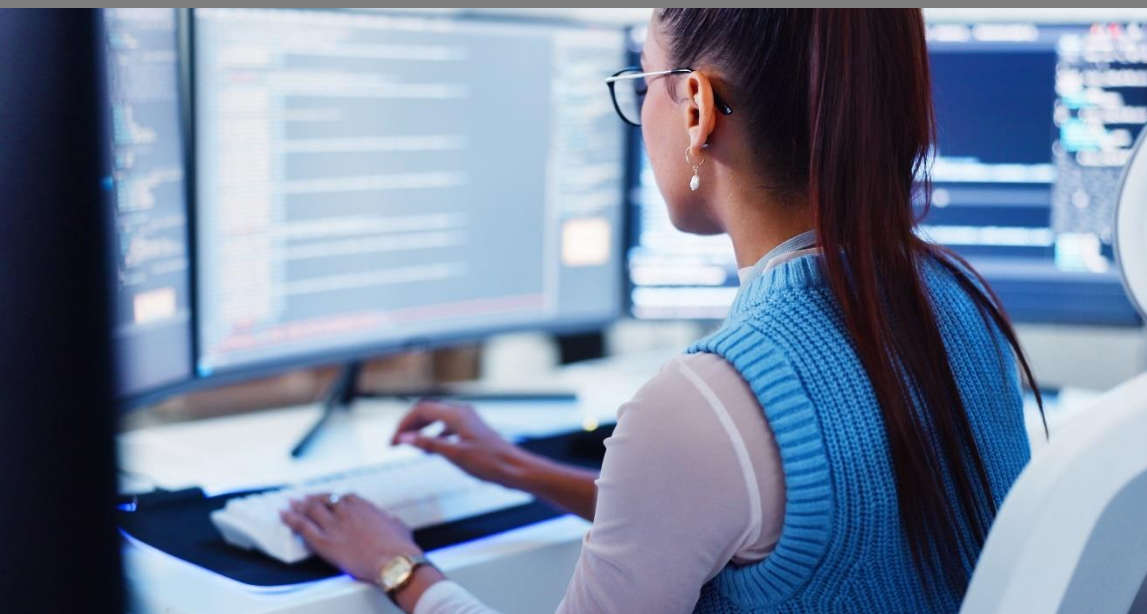


Programme de formation

BTS **Services Informatiques aux Organisations**



Diplôme d'Etat de niveau 5 – Bac + 5
RNCP40792 – Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2028
Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Siret : 11004401300040

Euroforma

145 rue st Maur 75011 Paris

Session 2026/2027

Programme de formation au BTS SIO

Services Informatiques aux Organisations

Qu'est-ce que le BTS SIO ?

Le BTS Service Informatique aux Organisations est un diplôme d'état de niveau 5, Bac + 2, délivré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pourquoi choisir un BTS ?

Axées sur l'objectif d'une entrée facilitée sur le monde du travail, ces formations sont conçues par le ministère de l'éducation nationale et des professionnels du secteur afin de mieux cibler les compétences attendues sur le terrain.

Les BTS sont professionnalisants, la théorie est complétée par des mises en situations professionnelles et des stages en entreprise, ce qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences concrètes et un taux de réussite sont plus élevés que dans les diplômes universitaires.

Le BTS est une formation courte, ce qui en fait une voie favorisée pour l'obtention rapide d'un diplôme et un tremplin vers la licence.

Objectifs de la formation

L'objectif d'une formation au BTS SIO est de former des professionnels capables de répondre aux besoins informatiques des organisations en développant, adaptant et maintenant des solutions techniques. Ils interviennent dans le respect des normes, de la sécurité, des contraintes juridiques et environnementales, tout en s'adaptant à l'évolution rapide des technologies.

Compétences visées

La formation dispensée permettra d'acquérir les trois blocs de compétences suivantes :

Bloc n° 1 – Support et mise à disposition de services informatiques

- Gérer le patrimoine informatique
- Répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution
- Développer la présence en ligne de l'organisation
- Travailler en mode projet
- Mettre à disposition des utilisateurs un service informatique
- Organiser son développement professionnel

Bloc n° 2 – Option « Solutions logicielles et applications métiers »

- Conception et développement d'applications
- Concevoir et développer une solution applicative
- Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative Gérer les données

Bloc n° 3 – Option « Solutions logicielles et applications métiers » Cybersécurité des services informatiques

- Protéger les données à caractère personnel
- Préserver l'identité numérique de l'organisation
- Sécuriser les équipements et les usages des utilisateurs

- Garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des services informatiques et des données de l'organisation face à des cyberattaques
- Assurer la cybersécurité d'une solution applicative et de son développement

La mise en œuvre de ces principales compétences dans le cadre de l'exercice de la profession, nécessite l'acquisition d'un ensemble complet de connaissances permettant d'exercer avec maîtrise ses activités.

Emplois accessibles

À titre indicatif, les appellations les plus fréquentes des emplois sont les suivantes (classées par ordre alphabétique) :

- Analyste d'applications, analyste d'études, analyste programmeur ;
- Développeur d'applications informatiques, mobiles et Web ;
- Programmeur d'applications ou responsable des services applicatifs ;

Prérequis :

La formation du BTS Services Informatiques aux Organisations est accessible aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent.

Comment s'inscrire à la formation ?

Modalités d'accès

L'inscription se fait en deux étapes :

- Dossier de candidature
- Entretien d'admission

L'admission est définitive après règlement des frais de scolarités (possibilité de déposer plusieurs chèques) ou signature du contrat d'alternance.

Notre tarif :

En financement personnel	En Alternance
Notre tarif : 3500€ l'année. Payable en 10 chèques de 350€.	La formation est gratuite pour l'alternant. Elle est financée par l'OPCO de l'employeur. Notre tarif : 8 320€ l'année
Valable pour une année scolaire de formation.	Valable pour la durée du contrat.

Délais d'accès

La période d'inscription démarre au 2 janvier 2026 et se clôture le 20 juillet 2026.

Délai de traitement d'un dossier : une semaine. Tout dossier incomplet sera mis en attente.

Accessibilité PSH/PMR (Personnes en Situation de Handicap/ Personne à Mobilité Réduite)

Nos locaux sont accessibles aux PMR. La formation est également accessible à certaines personnes en situation de handicap, renseignez-vous auprès de notre référent handicap.

Prochaine rentrée : Septembre 2026

Période des examens de la prochaine session : Mai/juin 2028

Comment se déroule la formation ?

Méthode mobilisée

Chaque cours nécessite un travail personnel de révision et de consolidation, estimé à un minimum de quatre heures par semaine pour un apprentissage efficace.

Le référentiel du Ministère de l'Éducation Nationale est à la base de tous les enseignements.

Les savoirs sont consolidés à l'aide d'une pédagogie expérientielle et différenciée selon le profil des apprenants : ateliers pédagogiques par groupe, mise en situation professionnelle, visites pédagogiques en entreprise.

Modalités pédagogiques de suivi de la formation

Le rythme d'une semaine d'alternance est de 2 jours de formation et 3 jours en entreprise.

Lieu de la formation

La formation est dispensée en présentiel, dans nos locaux, au premier étage du 145 rue st Maur, Paris 11^e.

Durée de la formation au BTS SIO

La formation au BTS SIO s'étend sur deux ans Elle comprend 1350 heures de formation réparties sur les deux années.

Moyens pédagogiques et techniques d'Euroforma

Plateaux techniques :

Euroforma dispose de locaux de 300 m², comprenant 5 salles de cours équipées.

YPAREO est l'outil technique de suivi de la formation utilisé par notre centre ; il vous donne accès à vos informations administratives, à votre planning, à vos résultats et à l'ensemble de votre parcours de formation. Notre établissement met à disposition des apprenants un plateau technique parfaitement équipé. Il comprend ordinateur portable et réseau wifi. Les environnements PgAdmin, GDB online, Spyder, Trinket, PyCharm, NetBeans, GanttProjet ; et les serveurs GDB online, Apache, et ionos.

Manuels et photocopies :

Les apprenants acquièrent en début d'année de formation les manuels qui serviront de support aux cours et aux exercices d'applications réalisés lors de la formation. Ce support est complété par des documents comprenant des fiches de cours synthétiques ou des exercices d'applications.

Matériel informatique :

Ordinateur portable, tablette et vidéo projecteur sont à disposition des formateurs et des apprenants pour les besoins des formations.

Pour les apprenants ne disposant pas du matériel nécessaire, des équipements sont mis à disposition dans nos locaux afin de garantir l'égalité d'accès à la formation.

Plateforme e-learning :

Une plateforme e-learning est mise à la disposition des apprenants afin de leur offrir des modules de formation complémentaires, des entraînements interactifs et un support pédagogique enrichi.

Contenu de la Formation

La formation comprend des matières générales, des matières de spécialités, et un stage en milieu professionnel. Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé de la formation avec un volume d'heure indicatif pour chaque discipline enseignée.

LES MATIERES DE SPECIALITES

Bloc n° 1 – Support et mise à disposition de services informatiques

- Gérer le patrimoine informatique
- Répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution
- Développer la présence en ligne de l'organisation
- Travailler en mode projet
- Mettre à disposition des utilisateurs un service informatique
- Organiser son développement professionnel

Bloc n° 2 – Option « Solutions logicielles et applications métiers »

- Conception et développement d'applications
- Concevoir et développer une solution applicative
- Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative Gérer les données

Bloc n° 3 – Option « Solutions logicielles et applications métiers » Cybersécurité des services informatiques

- Protéger les données à caractère personnel
- Préserver l'identité numérique de l'organisation
- Sécuriser les équipements et les usages des utilisateurs
- Garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des services informatiques et des données de l'organisation face à des cyberattaques
- Assurer la cybersécurité d'une solution applicative et de son développement

LES MATIERES GENERALES

Bloc n°4 – culture générale et expression

Communiquer par écrit :

- Appréhender et réaliser un message écrit ;
- Respecter les contraintes de la langue écrite ;
- Synthétiser des informations ;
- Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture.

Communiquer oralement :

- s'adapter à la situation : maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs ;
- organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message.

Bloc n°5 – expression et communication en langue anglaise Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes :

- compréhension de documents écrits ;
- production et interaction écrites ;
- compréhension de l'oral ;
- production et interaction orales.

Bloc n°6 – Mathématiques pour l'informatique

- Comprendre et résoudre les problèmes mathématiques élémentaires auxquels une personne informaticienne est couramment confrontée
- Comprendre et manipuler les objets mathématiques fréquemment utilisés en programmation
- Résoudre des problèmes numériques

Bloc n°7 – Culture économique, juridique et managériale

- Capacités à analyser des situations auxquelles l'entreprise est confrontée ;
- Exploiter une base documentaire ;
- Proposer des solutions argumentées ;
- Établir un diagnostic préparant une prise de décision stratégique ;
- Exposer ses analyses et ses propositions de manière cohérente et argumentée.

LE STAGE

En apprentissage, le stage est réalisé tout au long de la formation qui alterne école et travail. Pour les candidats qui financent personnellement leur formation, 10 semaines réparties sur les deux années de formations sont consacrées à un stage en entreprise afin que l'apprenant se familiarise avec son milieu professionnel.

Modalité d'évaluation des acquis

Évaluation en cours de formation : Chaque séance de formation comprend des applications à réaliser en groupe ou en autonomie, permettent à l'apprenant et au formateur une première évaluation de l'acquisition des connaissances et outils à intégrer.

Les élèves sont également évalués dans le cadre des Devoirs Sur Table – DST : Les élèves sont évalués à l'écrit ou à l'oral sur les formations des semaines précédentes, par roulement entre les différentes disciplines. Le planning des DST permet de vérifier les acquis au fur et à mesure de la formation. Nous évaluons également les élèves par deux examens blancs au cours de la formation.

Évaluation en fin de cycle :

À la fin de la deuxième année, la maison des examens organise l'examen final permettant de valider et d'obtenir le diplôme du BTS.

8 épreuves écrites et orales sanctionnent l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour obtenir le diplôme.

Il existe une possibilité de passage partiel des épreuves d'examens.

Des examens de rattrapage sont possible si le candidat obtient la moyenne aux matières de spécialités et que sa moyenne générale est comprise entre 08/20 et 10/20.

Le diplôme est délivré lorsque l'étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20. Les notes supérieures à 10/20 sont conservées pendant une durée de cinq ans en cas de redoublement ou de passage partiel de l'examen

Extrait du référentiel d'Examen

Épreuves	Coef	Forme	Durée
E1 Culture et communication			
Sous-épreuve : Culture générale et expression	4	Ecrite	4h
Sous-épreuve : Expression en langue anglaise	2	Orale	20 min
E2 Mathématiques pour l'informatique	3	Ecrite	2h
E3 Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique	3	Ecrite	4h
E4 Support et mise à disposition de services informatiques	4	Orale	40 min
E5 Conception et développement d'applications (spécifique à l'option)	4	Orale	1h30
E6 Cybersécurité des services informatiques (spécifique à l'option)	4	Ecrite	4h
EF2 Mathématiques approfondies	1	Ecrite	2h

Et après ma formation... ?

Suite de parcours

Après un BTS SIO, il est possible de poursuivre ses études en licence professionnelle ou en bachelor dans les domaines du développement, des réseaux ou de la cybersécurité. On pourra aussi intégrer une licence universitaire (acceptation sur dossier) pour continuer ensuite en master. Enfin, certains choisissent des écoles d'ingénieurs, des formations spécialisées ou des certifications professionnelles.

Insertion professionnelle

Le BTS SIO d'accéder à des postes comme technicien informatique, technicien systèmes et réseaux, développeur junior, administrateur réseaux junior ou support informatique. Ces métiers s'exercent dans des entreprises, administrations ou ESN, avec des perspectives d'évolution après quelques années d'expérience ou une poursuite d'études.

Passerelles et équivalences :

Des dispenses de blocs de compétences ou d'unités d'enseignements peuvent être accordées aux titulaires, conformément aux référentiels en vigueur et aux décisions des organismes de formation ou établissements d'accueil. Pour une information personnalisée, vous pouvez nous contacter.

*Pour obtenir d'autres renseignements, nous sommes joignables par mail
euroforma@euroforma.net et par téléphone au 06 32 05 83 34*

Mise à jour le 02/11/2025